



Concept

Armature constituée de tubes d'acier d'ébauche inox ou de qualité HR de forte épaisseur défini par la section d'acier nécessaire à la reprise des sollicitations ; l'ancrage peut être boutable grâce à des éléments vissables ou de type bride ;

Gaine recouvre entièrement l'ancrage ;

Nombre de pipettes fonction de la longueur

Applications

L'AGL s'utilise particulièrement pour créer des piliers de grande hauteur dans des constructions anciennes en état de désordre structurel afin d'y modifier la descente des charges.

Il permet la solidarisation en sous-œuvre de la construction avec ses fondations.

C'est un renfort très efficace dans le cas de fortes sollicitations au cisaillement et en traction, tout en ayant une grande résistance au flambement du fait des sections d'acier utilisées et du remplissage de l'armature tubulaire par du coulis . Il est utilisé principalement verticalement mais aussi horizontalement en longueurs dépassant souvent 10m .

L'ancrage AGL peut faire partie d'un ensemble appelé « squelette » composé d'ancrages standards horizontaux terminés par des anneaux solidaires de ceux-ci et dont le diamètre intérieur permet le passage de l'AGL .L'injection du coulis a pour effet de solidariser tous les ancres . (voir fig A)

En cas d'absence sur site d'engin de levage l'ancrage est boutable , les sections étant assemblées à l'aide de manchons à visser ou par l'utilisation de goupilles (voir fig B) ;

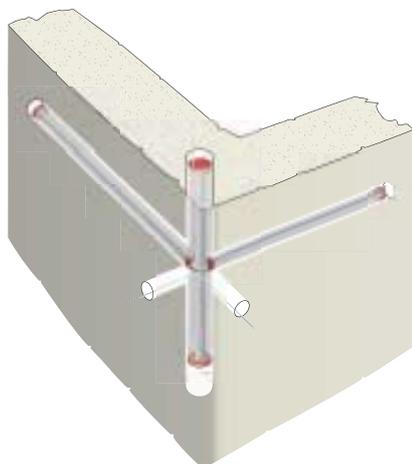


Fig.A

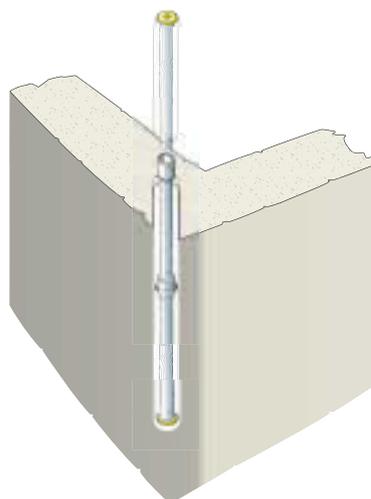


Fig.B

Avantages

Le principal avantage réside dans sa fonction unique à reprendre de très grosses charges sur des points d'appuis déplacés par rapport aux descentes initiales.

L'ancrage AGL permet, quelque soit la distance d'appuyer sur de nouvelles bases des charges créées par des transformations ou des surélévations.

Investigation

Les investigations dépendent de la nature du bâtiment ou du site à traiter.

D'une manière générale :

- a) définition du procédé
- b) reconnaissance des substrats
- c) présence de vides et importance de ceux -ci
- d) définition des charges
- e) liste des moyens et du matériel de mise en oeuvre nécessaires ainsi que des limites de manipulation. Suivant l'importance du projet, il est souhaitable d'utiliser les services d'un bureau d'études.

Mise en oeuvre

La mise en oeuvre nécessite la présence sur le chantier d'un matériel de levage dont l'élévation doit être supérieure à la longueur de l'ancrage. Une mise en sécurité est indispensable avant toute intervention, par le placement de carcaïrages provisoires, câblages, étançonnages ainsi que toutes précautions judicieuses afin d'éviter de nouveaux désordres.

Le forage se réalise dans le diamètre prescrit et de longueur supérieure à celle de l'ancrage pour permettre la réparation de la face du substrat. Il faut s'assurer avant le forage que l'homogénéité soit satisfaisante pour la réalisation, sans risquer d'effondrement ou de déplacement interne de moellons ou gravats. Le moment du placement est très délicat du fait de l'utilisation dans la plupart des cas d'engins de levage non stabilisés. Cela présente un risque de balancement, qui dans cette phase pourrait détruire la gaine. Pour éviter ce problème nous préconisons de placer une protection en pvc en forme de cône ou bourler en mousse à l'entrée du forage.

L'injection du coulis CA M-TECH se fait avec une pression maximum de 6 barres en utilisant les pipettes dans l'ordre de la numérotation et jusqu'à complet gonflement et refus de la gaine.



Elements constitutifs

Matériau : Tubes d'acier d'ébauche en inox ou de qualité HR de forte épaisseur

Diamètre et longueur de l'ancrage :

- o Diamètres de 50 à 70 mm
- o Longueur : illimitée , sections boutables standard 6 m ,

Gaine recouvre tout l'ancrage et localisation
Nombre de pipettes fonction de la longueur de l'ancrage
Diamètre de forage double de celui de l'ancrage

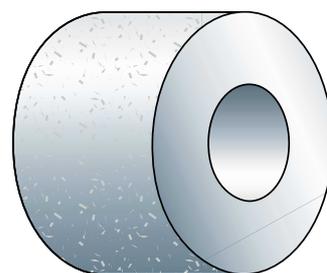


Fig. A